

# Corps des ingénieurs du génie sanitaire

version 2004

## Conditions d'accès aux grades

### Ingénieur général

par tableau d'avancement, après avis de la CAP, pour les ingénieurs en chef ayant atteint le 4ème échelon et qui justifient de 6 ans de services effectifs dans leur corps.

### Ingénieur en chef

par tableau d'avancement, après avis de la CAP, pour les ingénieurs ayant atteint le 8ème échelon et qui justifient de 5 ans de services effectifs dans leur corps.

### Ingénieur

#### Concours:

70% externe: aux candidats âgés de moins de 35 ans au 1er janvier de l'année du concours, titulaires d'un diplôme d'ingénieur et du diplôme d'ingénieur du génie sanitaire délivré par l'ENSP.

30% interne: aux fonctionnaires ou agents publics et aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale, ayant accompli au moins 5 ans de services effectifs dans un corps, cadre d'emploi ou emploi de catégorie A.

#### Dans la limite du 1/5ème des titularisations:

- 50% par examen professionnel parmi les IES justifiant au 1er janvier de l'année de l'examen de 12 ans de services publics dont 4 ans en qualité d'ingénieur d'études sanitaires.

- 50% par liste d'aptitude parmi les ingénieurs principaux d'études sanitaires ayant atteint le 4ème échelon.

## TEXTES

Décret n°90-973 du 30 octobre 1990 modifié

Décret n°2000-972 du 6 octobre 2000

GRADES ET ECHELONS	INDICES		DUREES		
	Bruts	Majorés	de l'échelon		de la carrière
			moyenne	minimum	
<b>Ingénieur général</b>					
3ème échelon	HEA				26 ans 6 mois
2ème échelon	1015	820	3 ans	2 ans et 6 mois	23 ans 6 mois
1er échelon	966	72	3 ans	2 ans et 6 mois	20 ans 6 mois
<b>Ingénieur en chef</b>					
5ème échelon	1015	820			24 ans 6 mois
4ème échelon	966	782	4 ans	3 ans 6 mois	20 ans 6 mois
3ème échelon	901	733	3 ans	2 ans 6 mois	17 ans 6 mois
2ème échelon	852	695	2 ans	1 an 6 mois	15 ans 6 mois
1er échelon	801	657	2 ans	1 an 6 mois	13 ans 6 mois
<b>Ingénieur sanitaire</b>					
10ème échelon	901	733			19 ans 6 mois
9ème échelon	852	695	3 ans	2 ans 6 mois	16 ans 6 mois
8ème échelon	801	657	3 ans	2 ans 6 mois	13 ans 6 mois
7ème échelon	750	618	2 ans 6 mois	2 ans	11 ans
6ème échelon	701	581	2 ans 6 mois	2 ans	8 ans 6 mois
5ème échelon	659	549	2 ans	1 an 6 mois	6 ans 6 mois
4ème échelon	612	513	2 ans	1 an 6 mois	4 ans 6 mois
3ème échelon	562	475	2 ans	1 an 6 mois	2 ans 6 mois
2ème échelon	508	436	1 an 6 mois	1 an 6 mois	1 an
1er échelon	473	411	1 an	1 an	